

Jérôme Michel, directeur des projets du pôle Pôle "Energie Fibres"

« *La filière bois croit en l'avenir de la construction numérique* »

by Correspondances lorraines - mardi, janvier 06, 2015

<http://correspondances.fr/jerome-michel-directeur-des-projets-du-pole-pole-energie-fibres-la-filiere-bois-croit-en-lavenir-de-la-construction-numerique/>

Le pôle fibre du Grand Est, fusionné depuis le 1^{er} janvier avec l'alsacien Energivie, voit son domaine de compétences s'élargir pour recouvrir toutes les thématiques de la filière bois, y compris le bois-énergie sur lequel il n'intervenait pas. Directeur des projets de la nouvelle entité Energie Fibres, Jérôme Michel revient sur les enjeux d'une année charnière.

Quelle incidence la fusion entre les pôles Fibre du Grand Est et Energivie présentera-t-elle sur les recherches engagées depuis deux ans en Lorraine sur la Building Information Modeling (Bim) consistant à numériser les différentes étapes de la construction ?

Energie Fibres a placé parmi ses projets majeurs la contribution à la plateforme Bâtiment Grenelle et compte répondre à un appel d'offres national sur ce thème. Les travaux engagés par différents laboratoires lorrains dont le Cran, l'Institut Elie Cartan, Loria, l'Inria et le Critt bois pourront s'inscrire dans ce cadre. Au cours de l'année 2014, nous avons organisé des réunions informelles avec des représentants de cabinets d'architectes, de PME et les laboratoires les plus impliqués dans les recherches. De nombreux constructeurs locaux se sont montrés intéressés, pas tant pour chercher des pistes de développement immédiat que pour anticiper les nouvelles technologies adaptées au marché de la rénovation. La filière bois croit en l'avenir de la construction numérique.

Quelles sont les applications concrètes de ces recherches ?

Les projets que nous soutenons sont soumis aux règles de confidentialité. L'un d'entre eux, soutenu par le Pacte Lorraine, permet de numériser les façades avant de dépouiller les bâtiments pour entreprendre leur réhabilitation. Cette saisie de données a dépassé le stade des études et repose désormais sur une véritable connaissance technologique et scientifique. Le nouvel enjeu consiste à piloter un outil de production à partir de ces données. A ce stade, il sera possible de créer une usine intégrée. Mais on ne passe pas d'un jour à l'autre du quasi-artisanat à l'industrialisation. Le bâtiment est encore loin de l'industrie automobile où la moindre pièce est parfaitement intégrée. Cette évolution se fera par paliers.

Le Pacte Lorraine vous paraît-il soluble dans la nouvelle entité territoriale Alca ?

Pour l'instant, non. Le Pacte constitue une spécificité régionale auxquelles ne peuvent prétendre que des entreprises lorraines, même si elles font appel à des sous-traitants émanant d'autres régions. Il a d'ores et

déjà contribué à faire émerger une quantité de projets et à en accélérer certains. Mais l'articulation entre le Pacte et les autres modes de financement est à retravailler. Il faudrait redéfinir les priorités et mieux préciser les effets leviers possibles afin d'éviter aux entreprises de se fourvoyer.